

FÉVRIER
23

VIVRE À
Aydat

DOSSIER

**Sobriété
énergétique**

Aydat
Fohet
Fontclairant
La Cassière
La Garandie

Le Lot
Le Mas
Phialeix
Poudure
Ponteix

Prades
Rouillas-Bas
Rouillas-Haut
Saint-Julien

Sauteyras
Verneuge
Veyreras

www.aydat.fr



Franck Serre
Maire d'Aydat

Le bilan de l'année ne peut se faire sans prendre du recul face à la pandémie covid et à la guerre en Ukraine déclenchée par la Russie le 24 février dernier. La commune et de nombreux habitants ont montré leur générosité en faisant preuve de solidarité avec le peuple ukrainien.

Nous avons subi et nous subissons encore les conséquences économiques de ce conflit sur le sol européen. Ainsi l'augmentation des coûts de l'énergie pèse sur les finances de la commune et sur celles des ménages. La montée de l'inflation est pour chacun de nous une difficulté.

L'année nous a tout de même apporté de nombreux sujets de satisfaction : la fin des travaux sur le giratoire de Rouillas-Bas, l'enfouissement des réseaux secs sur les villages de Fohet Veyreras et Sauteyras, la fin des travaux d'aménagement de la première tranche à l'entrée du village de la Garandie, l'installation d'une borne de recharge électrique à l'Espace Loisirs, la mise en place d'une plate-forme de broyage et également l'entretien de routes communales sur les villages de Rouillas-Haut et La Cassière.

Nous avons décidé de suivre trois axes pour l'année à venir :

Le premier sera la mise en place d'un plan de sobriété énergétique. L'objectif est de réduire notre consommation d'énergie afin de répondre à nos engagements environnementaux tout en permettant de limiter les dépenses communales.

Dans un contexte économique que nous subissons, nous pensons que la solidarité est essentielle. Elle sera notre deuxième axe. Après proposition aux membres du CCAS, nous allons octroyer une aide énergie aux foyers répondant à des critères votés en commission. Ils sont consultables sur le site de la commune ou en mairie.

Et enfin le troisième axe sera la mobilité, je pense sincèrement que dans les prochaines années nos modes de déplacement vont changer, nous devons donc anticiper et travailler ce sujet sur le long terme.

L'année 2023 va être riche en réalisation de travaux : l'agrandissement du cimetière d'Aydat doit débuter très prochainement ; nous sommes actuellement en consultation pour la rénovation de l'ancienne école de Fohet afin de la réhabiliter en 4 logements avec le début des travaux prévu au 2^{ème} trimestre 2023, la rénovation du pont de la Veyre à Rouillas-bas devrait débuter début avril de même l'harmonisation de l'éclairage public sur toute la commune .

La sécurité routière à l'entrée des bourgs est primordiale. Nous avons décidé d'aménager l'entrée de Rouillas-bas - côté rond-point des treize vents - afin de faciliter les déplacements doux et piétonniers en créant un plateau surélevé. En concertation avec le service des routes du conseil départemental, un rond-point va être créé à l'entrée de Verneuge.

Dans le cadre de l'assainissement collectif réalisé par le SMVVA au village de Ponteix, nous allons enfouir les réseaux secs et le syndicat mixte de l'eau va rénover les conduites d'eau potable. Les travaux devraient durer 3 ans.

Une étude est en cours avec le conseil départemental afin de valoriser les atouts du lac d'Aydat, améliorer le cadre de vie des habitants et faire découvrir ce site par les visiteurs.

Après une première année d'échanges et de diagnostics nous poursuivons l'étude d'aménagement dans le cadre du projet Amilacs.

Je vous informe de la tenue d'une réunion publique le 22 avril 2023.

Nous allons poursuivre nos investissements malgré le contexte qui nous oblige à toujours plus de restrictions financières, l'objectif étant de boucler le budget sans alourdir les finances de la commune.

Ainsi l'année est pleine de promesses.

MAIRIE D'AYDAT

2, place de l'Eglise - Le Bourg
63970 AYDAT

Tél. : 04 73 79 37 15

Fax : 04 73 79 39 90

secretariat@mairieaydat.fr

www.aydat.fr

Directeur de publication : Franck SERRE

Coordination : Delphine DELPEUCH-FAUGERE

Comité de rédaction : M. BANY, M. DEJOUX, D. DELPEUCH,
N. DESFRANÇOIS, S. MARTIN, Ch. PACAUD, F. SERRE, L. LEFEVRE

Crédit photographique : D. DELPEUCH, S. MARTIN, SICTOM, Mond'Arverne, M. DEJOUX,
Ecoles, commerces et associations, SMVVA.

Conception et impression : L'Imprimeur, 63200 Mozac

Tirage : 1450 exemplaires - Février 2023

ZOOM SUR LES ÉQUIPES

DU NOUVEAU DANS L'ÉQUIPE

Les départs

Service technique :

Damien BESSON en juillet
Hélène LECLERC en juillet
Philippe SARAIVA en mai

Espace Loisirs :

Pascale MONDOR
le 31 décembre 2022

Hugo TAVERNE
le 9 février 2023

Ecole :

Christine AMEILBONNE
le 30 septembre 2022

Service administratif :

Laurette VERNAY
le 1^{er} décembre 2022

Pascale CHANTADUC
le 31 décembre 2022

Ayana AZPURUA PLANÇON
en janvier 2023

Les arrivées

Service technique :

Olivier HUON
le 7 juin 2022

Fabien PLANCHAT
le 16 août 2022

Ricardo FERREIRA
le 1^{er} octobre 2022 (CDD)

Pierre DEGEORGE
le 1^{er} octobre 2022

Jean-Pierre JACQUEMET
le 17 mai 2022 (CDD)

Espace loisirs :

Hubert-Brice CAUVIN
le 7 octobre 2022 (CDD)

Cassandre CHIGNEC
le 6 février 2023 (CDD)

Ecole :

Marie-Amélie GATIGNOL
le 7 novembre 2022

Service administratif :

Manon AMBLARD RODRIGUES
le 1^{er} novembre 2022

3 DÉPARTS EN RETRAITE

Sur la fin d'année 2022, trois agents de la mairie sont partis en retraite :

- Christine AMEILBONNE, après 36 ans de fonction sur la commune, principalement au périscolaire ;
- Pascale CHANTADUC, après 33 ans de bons et loyaux services au secrétariat de la mairie avec une fonction d'accueil et de traitement des dossiers d'urbanisme ;
- Pascale MONDOR, après 15 ans de service principalement à l'espace loisirs mais aussi pour des remplacements au périscolaire.

Lors d'une cérémonie, le maire les a remerciées de leur implication et de leur disponibilité, de la qualité du travail fourni au cours de leur carrière.

Toute l'équipe municipale et leurs ancien(ne)s collègues leur souhaitent nos meilleurs vœux pour cette nouvelle vie qui commence, que cette retraite méritée soit longue et heureuse.



Portrait MANON AMBLARD RODRIGUES

Après avoir travaillé pendant 2 ans au Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand en tant que gestionnaire des achats et des archives, elle s'est engagée dans la fonction publique territoriale afin d'être au plus proche des usagers. Elle a alors pris la fonction d'agent d'accueil, en remplacement, à la commune des Martres-de-Veyre.

Touchée par la proximité avec le public elle a décidé de s'investir dans cette voie et a débuté cette nouvelle carrière en novembre 2022 pour la commune d'Aydat en tant que secrétaire de mairie.



Portrait PIERRE DEGEORGE

Il a intégré la fonction publique en 2008 après 6 ans dans une entreprise de travaux publics sur des grands travaux aux 4 coins de la France en tant que projeteur et chef de chantier terrassement.

Par la suite, il a passé 11 ans au sein d'une communauté de communes du sud-ouest toulousain en tant que responsable des travaux routiers, bâtiments, collecte des ordures ménagères.

En 2019, il est revenu dans « son pays d'origine » le Cantal, à Saint-Flour en tant que directeur des services techniques de la mairie jusqu'en octobre 2021.

Et par volonté de rapprochement de conjoint et désir d'intégrer une commune à taille humaine, il a rejoint l'équipe de la commune d'Aydat en 2022 en tant que responsable bâtiments.

ORGANIGRAMME DES SERVICES



Sandrine FORCE
Directrice Générale des Services

Conseille et assiste les élus, met en œuvre la politique municipale et les projets territoriaux. Dirige l'ensemble des services. Apporte une expertise juridique et administrative.



David PINEL
Responsable voirie et environnement



Pierre DEGEORGE
Responsable bâtiments



Carole VILACA

Services techniques

SERVICE VOIRIE

Maintenance des voies de circulation : signalisation routière, réseaux, entretien hivernal et estival

SERVICE ENVIRONNEMENT

Gestion des espaces publics : embellissement et entretien des espaces verts, propreté

SERVICE BÂTIMENTS

Maintenance des bâtiments communaux : travaux de rénovation et d'aménagement intérieur dans différents corps de métiers

Espace loisirs

Accueil du public et des associations
Gestion de la salle
Ménage
Animations ponctuelles

Groupe scolaire

ECOLES
ATSEM

Titulaire



Vincent GENESTE



Thomas BANNWARTH



Thierry MARCHETTI



Olivier HUON



Jérôme CHASSAGNETTE



Jean-Charles GAGNEPAIN



Fabien PLANCHAT



Patrice SAVIGNAT



Marie Amélie GATIGNOL



Delphine HAYOT



Dominique PIROLLES



Mailys THOMET



Vincent MAZZIA
Sports écoles

Contrat



Jean-Pierre JACQUEMET



Ricardo FERREIRA



Evelyne CARPENTIER



Hubert Brice CAUVIN



Cassandre CHIGNEC



Responsable scolaire - periscolaire et Espace Loisirs

Divers

Monique ODIN

Groupe scolaire

GARDERIE

Accueil des enfants
Encadrement en garderie
Ménage

CANTINE

Encadrement des enfants
à la cantine
Service
Ménage

Services administratifs

COMPTABILITÉ
RESSOURCES
HUMAINES

URBANISME
TRAVAUX

ACCUEIL
SECRÉTARIAT



Isabelle MEGE
Responsable



Sandrine POCRIS
Responsable



Patricia BERNARD



Muriel PERSIL



Marine DABERT



Aurélie RAVEL



Olivia DO ROSARIO



Adélaïde ZUCCA



Sandrine HUVELLE



Marie-Laure GAUTHIER



Stéphanie TICHIT



Isabelle KERVELLANT



Stéphanie ROCHETTE



Christine QUINET



Catherine VASSEUR



Manon AMBLARD RODRIGUES

SCHÉMA CYCLABLE



La commune a été lauréate en 2022 d'un appel à projets de l'ADEME permettant d'obtenir 50 % de subventions sur les études préalables aux travaux de voirie et de jalonnement, sur l'installation d'arceaux de stationnement, d'une station de gonflage et d'une borne de recharge pour vélos électriques.

Les études ont été confiées au bureau d'études ADETEC qui a réalisé le schéma cyclable en 2021.

Trois tronçons sont programmés en 2023 dans le cadre de l'étude de maîtrise d'œuvre en cours sur la voirie communale.

- la route de la Sapinière devrait être réservée aux cyclistes cet été, après un rafraîchissement du revêtement et la pose d'un dispositif anti-accès motorisé qui reste à définir.
- L'itinéraire en zone 30 le long du lac de La Cassière est envisagé avec un volet paysager.
- L'aménagement cyclable de la route du lac – entre Rouillas-Bas et le lac – est aussi en projet mais devra attendre les conclusions de l'étude en cours concernant le boulevard du lac.

En ce qui concerne la voirie départementale, soit 80 % de l'itinéraire concerné par le schéma cyclable, l'étude se poursuit avec les services du Conseil départemental. Ce travail devrait faciliter l'intégration progressive des aménagements prévus dans le futur schéma départemental cyclable (2024-2033).

L'étude jalonnement est achevée ; les panneaux seront installés au fur et à mesure des aménagements réalisés.

Le carrefour de la Sapinière a été sécurisé à Rouillas-Bas sur la D 213, intégrant le passage des cyclistes.

La commune recense actuellement les besoins en stationnement pour commander les arceaux. Ce document sera prochainement partagé avec les partenaires du schéma.

SAVOIR ROULER À VÉLO

Il s'agit d'un programme national d'apprentissage qui propose aux enfants de 6 à 11 ans de suivre une formation encadrée de 10 h, réparties en 3 étapes.

1 – Savoir pédaler > maîtriser les fondamentaux du vélo : pédaler, tourner, freiner

2 – Savoir circuler > découvrir la mobilité en milieu sécurisé

3 – Savoir rouler à vélo > circuler en autonomie sur la voie publique

L'école élémentaire d'Aydat s'est engagée dans le SRAV avec les élèves de CE2, CM1 et CM2. La formation – financée à 50 % par le programme Génération Vélo – est assurée par Thomas Cardon (Vélo Aventure 63 à Saint-Saturnin).



WWW.FUB.FR/VELO-ECOLE/SAVOIR-ROULER-VELO



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

LES DÉLÉGUÉS DE CLASSE

Chaque trimestre, les délégués des 8 classes de l'école élémentaire se réunissent avec la directrice, Madame Richy, pour soumettre des idées sur un projet. En décembre, ils se sont retrouvés pour parler « des jeux de cour ». Diverses propositions ont été soumises pour avoir des occupations pendant les récréations du matin et de l'après-midi. Les délégués ont exprimé leur point de vue pour étudier quels jeux seraient les plus judicieux dans chaque cour.

Cour du haut, un panneau de basket serait installé. Des jeux calmes comme le coloriage, la lecture, les activités créatrices ont été retenus. Cour du bas, les enfants pourraient jouer au football, au Molky, organiser des jeux collectifs...

Bravo aux délégués pour leur mobilisation et leurs belles idées !!



PROJET ERASMUS



Dans le cadre d'un projet Erasmus + mené par quelques collègues de l'école élémentaire des Lacs, l'équipe enseignante met à disposition à la mairie dès le 15/01/2023, le fruit d'un travail d'observation sur les conditions et méthodes d'enseignement en Finlande. Ce stage a été réalisé en août 2022 à l'école Kirkkonylä de Hämeenkyrö (région de Tampere).

MÉTROPOLITAINS EN HERBE

Dans le cadre du projet "Métropolitains en herbe" (organisé par Le Parc des Volcans), la classe de CE1 de Bernadette Richy et la classe de CM1-CM2 de Fabienne Graffion ont rencontré le 15 décembre leurs correspondants de l'école Victor-Hugo à Clermont-Ferrand.

L'objectif est de sensibiliser les jeunes issus de secteurs géographiques contrastés aux enjeux de leur environnement proche et réinventer des solidarités territoriales. Par le biais d'échanges de correspondance et de visites mutuelles organisés dans le cadre de ce projet pédagogique, les élèves de la ville et ceux de la campagne apprennent à mieux se connaître et à découvrir des lieux de vie différents mais néanmoins proches.

Les CE1, de l'École Victor-Hugo, ont travaillé sur l'alimentation. Ils ont fait déguster des gourmandises de différents pays, découvrir le quartier de la Fontaine du Bac aux élèves d'Aydat.

Les enfants sont allés ensemble au musée Lecoq admirer l'exposition sur les amphibiens et les reptiles.

Les enfants d'Aydat recevront les enfants de Victor-Hugo le 16 mai à l'école.



ÉCOLE MATERNELLE

UN BERGER DANS MON ÉCOLE

Cette année les quatre classes de l'école maternelle participent au projet « un berger dans mon école »

Le programme pédagogique du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne « Un berger dans mon école » vise à faire découvrir aux jeunes du territoire le monde du pastoralisme et de l'agriculture de montagne ainsi que les milieux naturels qui les entourent. Tout au long de cette année scolaire, 30 classes d'écoles élémentaires et collèges de communes puydômoises et cantaliennes du Parc en bénéficient. Ce programme figure parmi les actions du Contrat vert et bleu des Volcans d'Auvergne porté par le Parc, un dispositif de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en faveur de la biodiversité et de l'aménagement durable du territoire».



Visite de la bergerie de Florent

LABEL E3D NIVEAU 2



Recherche de vers de terre dans les bacs de la cour de récréation



Les élèves mettent des déchets dans le lombricomposteur

L'école maternelle a postulé pour obtenir le niveau 2 du label E3D.

De nombreuses actions ont lieu en faveur de l'environnement comme le nettoyage des nichoirs posés dans l'école l'an dernier (3 nichoirs ont été investis puis nettoyés par l'association MAZAALÉI).

Et avec l'arrivée d'un lombricomposteur, les classes de Mmes Bonnin et Borgès ont fêté la journée mondiale du ver de terre le 21 octobre avec leurs élèves.

ALSH

L'ACCUEIL DE LOISIRS À L'HEURE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'ALSH, animé par Mond'Arverne, accueille chaque mercredi et durant les vacances scolaires plus d'une quarantaine d'enfants de 3 à 11 ans dans les locaux de la garderie périscolaire.

Cette année, les activités sont articulées autour de 2 thématiques : le climat et la biodiversité.

Une partie de l'équipe d'animation a été formée à la Fresque du Climat et a ensuite utilisé ce support pédagogique avec les enfants. Les idées ne manquent pas pour organiser des ateliers ludiques qui sensibilisent à chaque âge au changement climatique, à la faune et à la flore locale. Les enfants participent ainsi à des relevés météo, mesurent le niveau d'eau de la Veyre, s'interrogent sur la provenance des aliments, trient et pèsent les déchets après les repas. Le concours Top Chef « zéro déchet » a connu un vif succès auprès des cuisiniers en herbe.



La fresque du climat par les enfants

PASS ADO

RÉ-OUVERTURE DU PASS'ADOS

Après une pause dans ses activités, nous sommes ravis de vous annoncer la réouverture des services proposés aux ados sur le secteur Pass'Ados !

Louis, le nouvel animateur du Pass'Ados (photo ci-contre), a à cœur de proposer des activités spécifiques et adaptées pour les 11/17 ans et/ou scolarisés au collège et au lycée, sur l'ensemble de leur secteur d'activité (Saint-Saturnin, Saint-Amant-Tallende, Tallende, Cournois, Olloix, Le Crest, Aydat et Saint-Sandoux).

Vous retrouverez toutes les actions déjà mises en place auparavant :

EN PÉRIODE SCOLAIRE

Le CLAS (Contrat Local d'accompagnement à la scolarité) :

Ce dispositif d'accompagnement est proposé à tous les jeunes scolarisés de la 6^{ème} à la 3^{ème} : aide méthodologique (organisation, méthodes de travail, priorisation,...), accompagnement dans les apprentissages, médiation parents/enfants/collège. Les activités se déroulent dans le cadre de la réalisation d'un projet choisi par les jeunes qui tend à donner du sens aux différents apprentissages.

Le CLAS est ouvert chaque mardi et jeudi de 17 h à 19 h à La Grange de Mai - Saint-Saturnin.

12 places disponibles. Tarification à l'année (18 € à 85 € selon QF CAF / 10,80 € à 51 € pour la période janvier à juin)

Les ouvertures d'antennes : accueils libres

Le secteur PASS ADOS propose 2 lieux d'accueil régulier que les jeunes peuvent fréquenter librement (sans inscription préalable). Il s'agit d'espaces dédiés aux jeunes inscrits au pôle adolescent, où ils peuvent profiter d'une salle d'activités (baby-foot, jeux-vidéos, jeux de société, activités manuelles et sportives...), se rencontrer, discuter avec un adulte référent, proposer leurs envies et projets...

Grace à l'implication des jeunes, des programmes d'activités y sont organisés régulièrement (animations spécifiques, ateliers/stages, sorties ou soirées, séjours, ...).

Antenne Saint-Saturnin : Ouverture le mercredi et samedi de 13 h 30 à 18 h 30 à La Grange de Mai - Saint-Saturnin,

Antenne Aydat : Ouverture vendredi de 17 h à 19 h à l'Espace Loisirs d'Aydat

Cotisation annuelle de 2,50 € à 18 € selon QF CAF, quel que soit le nombre des fréquentations.

EN PÉRIODE DE VACANCES SCOLAIRES

Les Vacances Actives :

Ces programmes destinés aux collégiens, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, proposent des activités et sorties adaptées à leur âge et

leurs envies. Chaque semaine, 2 à 3 thématiques spécifiques sont proposées sur l'ensemble du territoire de Mond'Arverne Communauté.

Afin d'assurer une continuité et une cohérence de groupe, l'inscription à la semaine est obligatoire (lundi au vendredi).

Antenne Saint-Saturnin : Grange de Mai, Place du 8 mai, 63450 Saint-Saturnin.

Tarifification à la semaine de 22,50 € à 138 € selon les activités proposées.

Activité antenne Saint-Saturnin :

Durant chaque période de vacances l'antenne de Saint-Saturnin est ouverte du lundi au vendredi de 13 h 30 à 18 h 30 (fermeture pendant les sorties). Au moins deux activités spécifiques par semaine (atelier, sortie, ...) et une soirée sont proposées par l'équipe pédagogique et en collaboration avec les jeunes fréquentant. Ces activités sont ouvertes à tous les jeunes du territoire.

Antenne Saint-Saturnin : Grange de Mai, Place du 8 mai, 63450 Saint-Saturnin

Tarifification selon l'activité.

Dans le cadre des activités du service, des séjours sont également régulièrement proposés aux jeunes du territoire : un séjour HIVER (72 places) et 2 séjours ÉTÉ (24 places/séjour)

Plus d'information sur www.mond-arverne.fr



PASS'ADOS

Place du 8 mai, 63450 Saint-Saturnin

Directeur Louis : 06 52 58 15 61

pass-ados@mond-arverne.fr

[f](https://www.facebook.com/passados) [@](https://www.instagram.com/passados) [passados.mac](https://www.passados.mac)



SPECTACLE DE NOËL ÉCOLE



L'association Aydat Animation a offert aux enfants de l'école un spectacle présenté par la troupe « Les tournesols en art'monie »

Il s'est déroulé à l'Espace Loisirs en deux temps : le matin pour les enfants de la maternelle et l'après-midi pour l'école élémentaire. Les enfants ont été très réceptifs à ce

conte, théâtre d'ombres et piano « La Moufle ». Ils ont été très participatifs et actifs lors des sollicitations des acteurs.

Ce temps récréatif s'est terminé par un goûter et à leur retour dans les classes les enfants ont trouvé des cadeaux distribués par le père Noël, l'ensemble offert par la mairie.

ORDINATEURS À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

La mairie a répondu à un appel à projet du plan France Relance pour un socle numérique dans les écoles élémentaires permettant un financement à 70 % pour les équipements et à 49,80 % pour les logiciels.

Une réponse positive a permis d'équiper l'école élémentaire de 12 ordinateurs, d'une tablette et des logiciels choisis par l'équipe enseignante.



EFFECTIFS ÉCOLE

Pour la rentrée 2022/2023, le groupe scolaire des Lacs compte 305 enfants répartis comme suit :

L'école maternelle compte 107 élèves pour 4 classes :

PS/MS	Nathalie BONNIN Emilie SAGNE (lundi et mardi)	27 élèves
PS/MS	Anne BORGES – Directrice Emilie SAGNE (jeudi)	26 élèves
MS/GS	Séverine JALLAGEAS Emilie SAGNE (vendredi)	27 élèves
MS/GS	Vincent MOUSTEY	27 élèves

L'école élémentaire compte 198 élèves pour 8 classes :

CP	Stéphanie VOLDOIRE	24 élèves
CP/CE1	Graziella DEVLIEGER	22 élèves
CE1	Bernadette RICHY – Directrice Elisabeth TAMET (jeudi)	25 élèves
CE2	Céline GUITTARD (lundi et mardi) Pierre-Jean EYROLLE (jeudi et vendredi)	24 élèves
CE2	Marie-Céline SERMENT	24 élèves
CM1	Paul OÏNNE	27 élèves
CM1/CM2	Fabienne GRAFFION	25 élèves
CM2	Annick LE BERRE	27 élèves

PRISE EN CHARGE DES ABONNEMENTS TÉLÉPHONIQUES

Le CCAS a modifié les critères d'attribution pour la prise en charge des abonnements téléphoniques.

Cette prise en charge est désormais attribuée aux personnes :

- de plus de 70 ans (à partir de la date anniversaire),
- vivant seules,
- non imposables sur le revenu.

Pour les personnes de plus de 90 ans le critère « vivant seul » ne s'applique pas et la présence d'un aidant (familial ou tiers) est autorisée.

Le montant de cette prime servira à rembourser votre abonnement téléphonique avec un maximum de 220 € par an. Elle sera versée une fois par an en fin d'année.

Pour en bénéficier, en octobre ou novembre, vous devez en faire la demande en mairie en fournissant les documents suivants :

- Avis de non-imposition,
- Déclaration sur l'honneur de vie seule,
- Facture de téléphone de l'année en cours,
- RIB.

Les versements auront lieu courant décembre.

REPAS DES AÎNÉS, COLIS DE FIN D'ANNÉE

Le CCAS a décidé d'organiser le repas des aînés au printemps.

La date retenue est le 23 avril 2023. Les bénéficiaires recevront une invitation courant mars. Retenez déjà cette date et nous vous attendrons nombreux.

Pour toutes les personnes de plus de 80 ans et les résidents en EHPAD, un colis a été confectionné et distribué par les membres du CCAS, soit 113 colis au domicile et 10 en EHPAD.

LES 100 ANS DE MME CHABANIS

Franck SERRE, maire, les élus et les membres du CCAS, ont organisé une réception en mairie pour les 100 ans d'Yvonne Chabanis.

Elle s'est mariée avec Pierre en 1945, avec qui elle aura 3 enfants. Elle a parcouru la France à travers des villes comme le Puy-en-Velay, Pleaux, Thionville, Arc-en-Barrois, La Ferté-Alais, Saint-Etienne, Tence, Le Creusot, Dunkerque ... puis a pris sa retraite en 1980. Au décès de son mari, elle s'est rapprochée de son fils pour vivre à Aydat. Ce moment a été partagé avec sa famille (enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants).



TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA ZONE HUMIDE DU LAC D'AYDAT 2023



Depuis sa création en 2012, la zone végétalisée de la zone humide du lac d'Aydat (hors bassins) n'a pas fait l'objet d'entretien, excepté quelques interventions très ponctuelles.

Après plusieurs années de libre évolution, il est constaté une modification des chenaux d'écoulement de l'eau, une incision de leurs lits, d'où une exondation des milieux humides attenants, un assèchement progressif des végétations, mais aussi un comblement des mares et des frayères... qui impactent la fonction d'épuration de l'eau du site et compromettent sa biodiversité.

Un plan de gestion du site a donc été établi pour maintenir, voire améliorer les fonctions épuratives de la zone et celles liées à la biodiversité.

Ce plan prévoit des travaux de restauration des chenaux principaux, de gestion de la végétation (enlèvement ponctuel d'arbres/arbustes, fauchage d'une partie de la végétation par secteur), ou encore le curage d'une partie des mares et frayères.

Les premiers travaux seront réalisés au début du printemps 2023 (intervention sur les arbres/arbustes), mais l'essentiel du chantier se déroulera à partir de la fin d'été et en automne 2023. Le chantier sera mené par une entreprise spécialisée dans les interventions en zones humides. Toutes les précautions seront prises pour qu'il y ait le moins d'impacts sur le site.

Il s'agit en quelque sorte de « rajeunir » cette zone semi-naturelle pour qu'elle continue à bien fonctionner !

Contact : SMVVA – Aurélien Mathevon ou Elisabeth Saillard (04 73 39 04 68).

PROJET D'ASSAINISSEMENT ET D'EFFACEMENT DES RÉSEAUX SECS À PONTEIX

Le 4 février dernier s'est tenue une réunion publique en mairie afin de présenter aux habitants le projet de création d'un réseau d'assainissement et d'effacement des réseaux secs au village de Ponteix.

Un projet porté par la commune d'Aydat (pour les réseaux secs), le Syndicat mixte des Vallées de la Veyre et Auzon (réseau assainissement).

Le Syndicat mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon a repris en 2014 la compétence assainissement sur 12 communes soit de l'ordre de 40 000 habitants.

Le réseau intercommunal se compose :

- d'une artère principale qui débute à Aydat et se termine aux Martres de Veyre en bordure de l'Allier à la station d'épuration.
- d'une artère de collecte regroupant 3 communes
- une antenne spécifique à la commune de Mirefleurs en rive droite de l'Allier

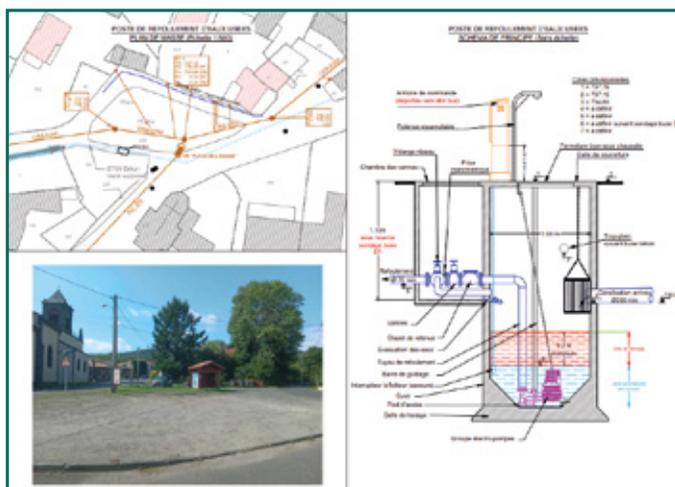
Dans le cadre de ce projet le syndicat réalise la pose des réseaux d'assainissement des eaux usées dans village de Ponteix via 3 tranches de travaux et la commune réalise en parallèle l'effacement des réseaux secs.

Planning envisagé :

La consultation des entreprises sera réalisée au printemps

Le chantier débutera par la tranche 1 à l'été 2023, la tranche 2 en 2024, la tranche 3 en 2025.

De plus le syndicat va réaliser à Ponteix une restructuration de l'artère principale sur la rue du Chazaleix sur une longueur de 430 ml. Ces travaux ont débuté début Mars pour une durée de 2 mois et demi.



VILLES ET VILLAGES FLEURIS MAINTIEN DU CLASSEMENT



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

En vue de la visite de contrôle du jury des Villes et Villages Fleuris en juin 2022, la commune a entamé la préparation de sa candidature dès l'automne 2020. A la faveur d'un stage de reconversion professionnelle réalisé dans le cadre d'une formation à l'aménagement paysager, Hélène Leclerc a établi un diagnostic des espaces verts permettant d'estimer la mise à niveau nécessaire pour conserver la fleur attribuée en 2017, sachant que les critères ont évolué en 6 ans. Elle a été embauchée en septembre 2021 avec la mission de préparer la candidature de la commune suivant trois axes de travail : accompagner les élus à la définition d'une stratégie en matière de gestion des espaces verts et de fleurissement, mettre en œuvre cette stratégie avec le service des espaces verts, tout en favorisant la participation des habitants et les animations avec les partenaires engagés dans la protection de la biodiversité (associations, Parc des Volcans, etc.)

La commune a décidé de focaliser la visite du jury sur le village de Phialeix afin de valoriser la participation citoyenne au fleurissement du village ainsi que la préservation du patrimoine bâti.

Le jury a apprécié cette visite tout en regrettant que nous n'ayons pas développé un projet autour du centre-bourg d'Aydat, de la zone humide et du lac. C'est sur ce périmètre - où se joue notre identité - que nous serons attendus en 2028.

Le jury a également apprécié les essences locales et rustiques dans les massifs, ainsi que les animations de sensibilisation à la biodiversité : troc plantes, balades botaniques, broyage et compostage, etc.

En 2023, la commune poursuivra les visites avec les habitants dans tout ou partie des villages suivants : La Cassière, La Garandie, Fohet, Prades et Veyreras.

BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE



En partenariat avec le SIEG 63 et dans le cadre du projet territoire d'énergie, une borne de recharge vient d'être installée sur le **parking de l'Espace Loisirs**.

Vous choisissez votre type de prise et le paiement s'effectue par CB sans contact ou via un abonnement.

La borne de recharge accélérée a une puissance de 22 kW (kilowatts).

Temps de charge (estimation) : 30 minutes pour 50 kilomètres.

Retrouvez toutes les infos (tarifs, abonnement, services, utilisation, stations, etc.) sur www.sieg63.orios-infos.com

Adresse : 3 chemin des Cratères Egueulés Sauteyras - 63970 AYDAT



Le SICTOM des Couzes est un syndicat qui collecte les déchets ménagers. Il regroupe 47 communes du Puy-de-Dôme dont fait partie la vôtre et réalise donc le ramassage de vos poubelles. Les déchets ainsi collectés sont ensuite envoyés à Clermont-Ferrand vers les centres de traitement adéquats (pôle de valorisation – incinérateur Vernéa pour les ordures ménagères et le centre de tri PAPREC pour le tri sélectif).

Le SICTOM participe également à la sensibilisation des usagers, à la réduction et au tri des déchets.

équipées. Les habitants de ces secteurs auront donc moins de distance à parcourir pour trier leurs déchets.

L'objectif de ces dispositifs est de **détourner les déchets de cuisine ou recyclables de la poubelle d'ordures ménagères**. Ces pratiques permettent de fournir un engrais local pour le potager ou les plantes d'intérieur et de réduire notre impact environnemental !



Depuis le 1^{er} mai 2021, les consignes de tri des déchets ont changé. **Plus simples mais élargies à tous les emballages**, elles permettent de maximiser la valorisation des déchets sans avoir à s'interroger pour savoir si son pot de yaourt se recycle ou non.

Maintenant, tous les papiers et emballages vont au tri, qu'ils soient en carton, plastique ou métal !

Dans la continuité de cette action, le SICTOM des Couzes intervient actuellement auprès des communes pour déployer des colonnes de tri dans les zones qui ne sont pas encore



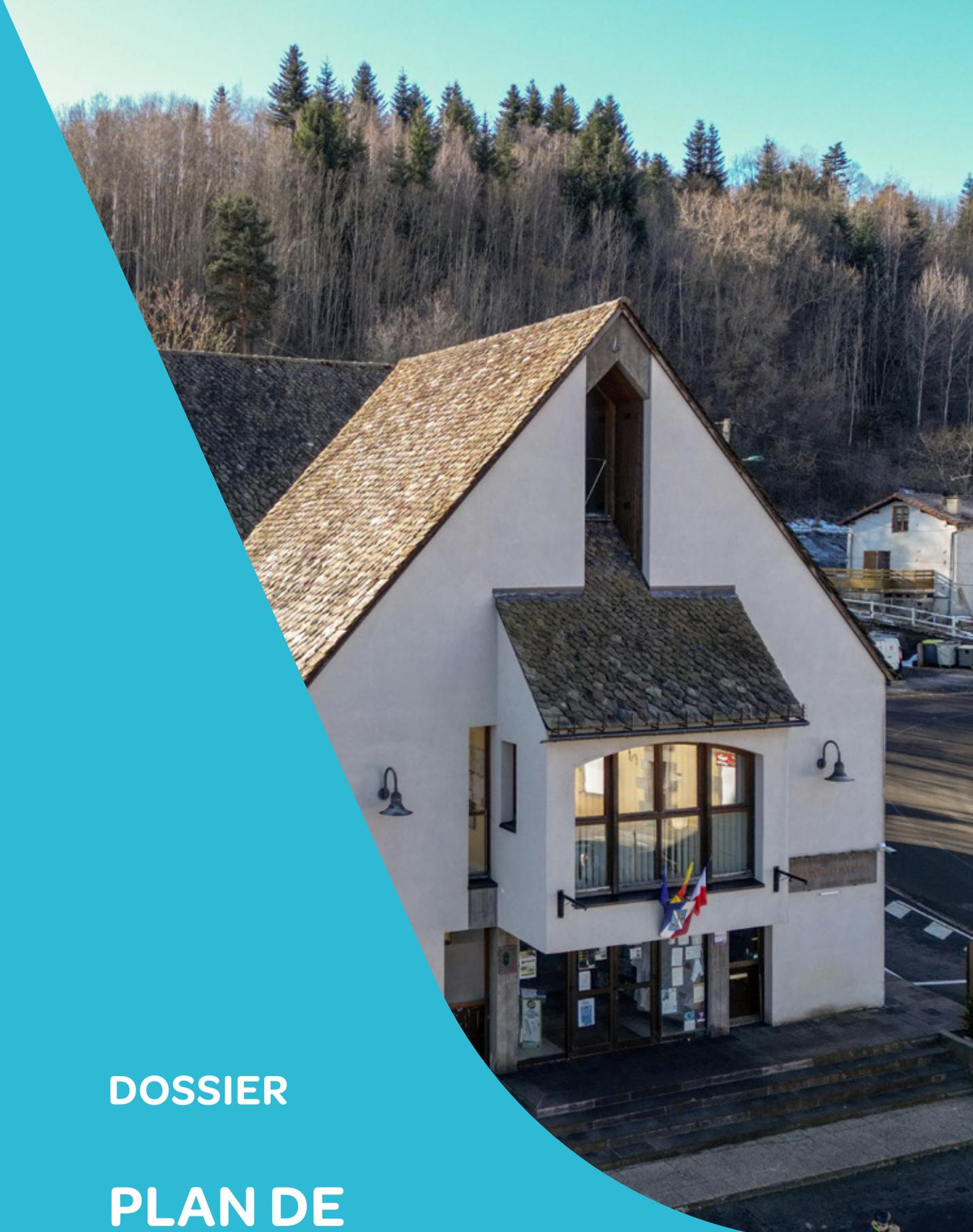
Autre dispositif de détournement des déchets de cuisine et de table : les poules ! Le principe de ce dispositif est d'offrir gratuitement 2 poules aux usagers volontaires. Ces volailles peuvent manger jusqu'à 150 kg de déchets alimentaires par an ! Donc plus besoin de jeter ses restes à la poubelle. Pour le bien être de ces animaux, une charte d'adoption est à signer par tout usager qui souhaite participer. Cette opération est très appréciée et elle a lieu 2 à 3 fois par an. Restez informés de son lancement sur le site internet ou le Facebook du SICTOM des Couzes.



Si une de ces initiatives vous intéresse ou vous pose question, n'hésitez pas à contacter le SICTOM des Couzes :

- par téléphone au 04 73 96 77 75

- par mail à sictomdescouzes.prevention@orange.fr



DOSSIER

**PLAN DE
SOBRIÉTÉ
COMMUNAL**

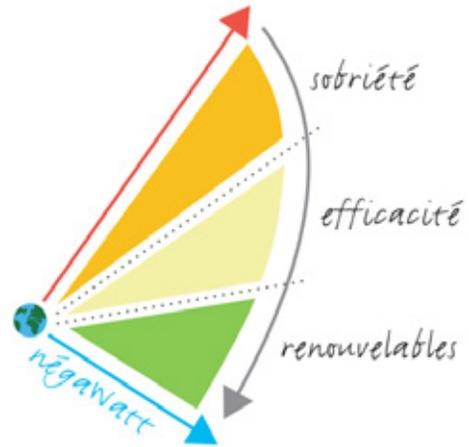
PLAN DE SOBRIÉTÉ COMMUNAL

La crise énergétique touche l'ensemble des consommateurs parmi lesquels les collectivités locales. Les factures d'énergie vont être multipliées par 1,5 pour l'éclairage public, par 2,5 pour l'électricité et par 3 pour le gaz.

Depuis la rentrée, l'urgence est à amortir le choc et ses conséquences sur le budget communal. Il s'agit de prioriser les besoins énergétiques essentiels dans les usages individuels et collectifs de l'énergie, et aussi de réduire la quantité d'énergie nécessaire à la satisfaction du même besoin.

La commune présente le plan de sobriété avec les actions arrêtées pour 2023. Ce plan est destiné à être actualisé et reconduit dans la durée.

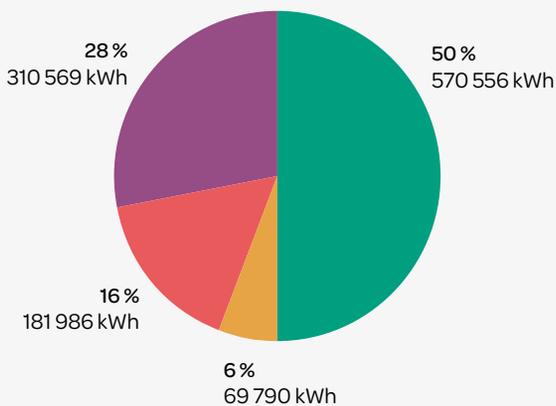
Le scénario Négawatt est un scénario de transition énergétique qui vise à répondre aux impératifs énergétiques et climatiques tout en les orientant vers une société plus durable, plus équitable et plus résiliente, en traitant également les enjeux de biodiversité, de précarité, de pollution de l'air, etc.



Gaz naturel, Fioul, Electricité, Electricité éclairage public

Répartition de la consommation par type d'énergie en 2021

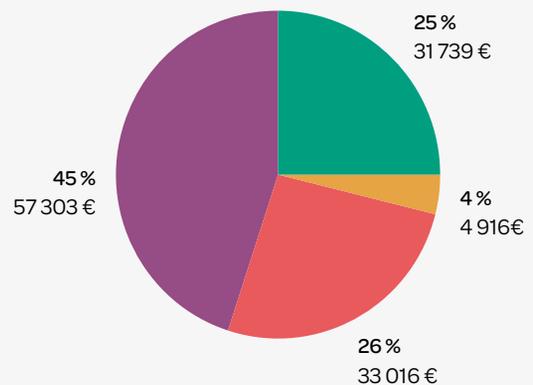
Consommation totale en 2021 :
1 132 902 kWh



- Gaz naturel
- Fioul
- Electricité Eclairage public
- Electricité

Répartition des dépenses par type d'énergie en 2021

Dépense totale en 2021 :
126 973 € TTC



- Gaz naturel
- Fioul
- Electricité Eclairage public
- Electricité

ÉCLAIRAGE PUBLIC



L'objectif est de réduire pour éclairer seulement :

Là où il faut, en supprimant les points d'éclairage inutiles. Un état des lieux sera réalisé en début d'année dans les villages concernés par les changements de lanternes et d'ampoules en 2023, à savoir Fontclairant, La Cassière, Sauteyras et Verneuge.

Quand il faut, avec des plages d'extinction nocturnes rallongées de 2 h depuis janvier, entre 22 h et 6 h, et la suppression de l'allumage matinal en juin et juillet. L'éclairage des bâtiments publics et des églises suit les mêmes règles que l'éclairage public. De plus, 10 points lumineux non raccordés aux horloges vont être connectés en 2023 pour ne plus rester allumés toute la nuit. La durée des illuminations de Noël a été réduite de 5 à 3 semaines.

Comme il faut, en remplaçant les lanternes vétustes et les ampoules obsolètes par des Leds sur 4 ans dans toute la commune. Les guirlandes de Noël sont presque toutes en Leds.

GESTION DES ESPACES VERTS



L'objectif est de réduire les consommations d'eau, ainsi que le coût des transports liés à l'arrosage, aux plantations et au fauchage.

Ces mesures vont dans le sens de la préservation de la biodiversité.

Les moyens sont les suivants :

- Continuer de privilégier les vivaces d'origine locale, plus résistantes au froid et à la sécheresse
- Planter en pleine terre et poursuivre la suppression des jardinières
- Étendre l'écopâturage
- Progresser en matière de gestion différenciée.
- Intégrer l'installation de récupérateurs d'eau dans les projets de construction et de rénovation en lien avec les besoins.

MOBILITÉS

Mobilité des services et des élus > réduire les consommations de carburant

- Suivre les consommations de carburant des véhicules de service par la mise en place de carnets de bord
- Acquérir un véhicule électrique pour diversifier la flotte
- Encourager le covoiturage des élus et des agents

Mobilités tous publics > favoriser la mobilité cyclable

- Mise en œuvre du schéma cyclable
- Savoir Rouler à Vélo pour l'école élémentaire



LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le patrimoine de la commune compte une vingtaine de bâtiments de tout type et de toute époque. Si on prend l'année 2021, ce patrimoine représentait un peu moins d'un million de kWh consommés pour une dépense de 93 000 € TTC.

Avec la synthèse du CEP (Conseil en Energie Partagé) réalisée par l'Aduhme en ce début d'année, on peut noter 4 principaux sites consommateurs d'énergie : le groupe scolaire pour 43.8 %, l'Espace Loisirs pour 10.7 %, le Foyer rural pour 8.1 % et la mairie pour 7.4 %. A eux seuls, ils pèsent pour 67 % de la dépense et 70 % de la consommation de la commune.

L'objectif est de réduire notre consommation énergétique et pour cela il est nécessaire de prioriser les actions à mener et

PLAN DE SOBRIÉTÉ COMMUNAL

surtout cibler celles qui permettront d'avoir des gains rapides en fonction :

- du poids des consommations du bâtiment,
- de la performance énergétique de celui-ci,
- de l'usage et ainsi de la tendance de l'évolution des consommations.

A court terme, l'objectif est d'agir là où il y a le plus gros potentiel d'économies : ensemble du groupe scolaire, mairie, Espace Loisirs et Foyer rural.

- Travailler et optimiser la régulation,
- Abaisser et réduire le chauffage en période d'inoccupation,
- Limiter les températures,
- Sensibiliser les usagers.

A moyen terme,

- Finaliser le Schéma Directeur Immobilier et Energétique,
- Définir un plan pluriannuel d'investissement de rénovation,
- Engager des travaux pour répondre aux objectifs du Décret Tertiaire.



DISPOSITIF ÉCO ÉNERGIE TERTIAIRE OU DÉCRET TERTIAIRE

Tous les bâtiments ou parties de bâtiments ou ensemble de bâtiments sur la même unité foncière (quelle que soit leur date de mise en service) de plus de 1 000 m², hébergeant des activités tertiaires du secteur public et du secteur privé sont assujettis au dispositif et doivent réduire leur consommation énergétique de 40 % pour 2030, de 50 % pour 2040 et de 60 % d'ici 2050.

PRODUCTION D'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

Dans le cadre du projet Solaire Dôme initié par l'Aduhme pour les communautés de communes en lien avec le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), la commune a proposé des toitures permettant d'accueillir une centrale de 9 kWc. La toiture du hangar de La Garandie – qui attendait des travaux de réparation et de désamiantage – devrait être équipée cette année de panneaux photovoltaïques.

Une étude d'opportunité sera lancée en 2023 en vue d'installer des ombrières sur les parkings de la commune.

ACCOMPAGNEMENT DES HABITANTS POUR FAIRE FACE À L'AUGMENTATION DU COÛT DES ÉNERGIES

Action sociale > Attribution par la commune d'une «aide énergie» pour aider les personnes les plus en difficulté face à l'augmentation de leurs factures.

Réunion publique d'information > La réunion organisée par la mairie le 4 février à l'Espace Loisirs a rassemblé 85 personnes, majoritairement en recherche d'informations pratiques, de conseils et d'accompagnement, dans un contexte de forte hausse du prix des énergies.

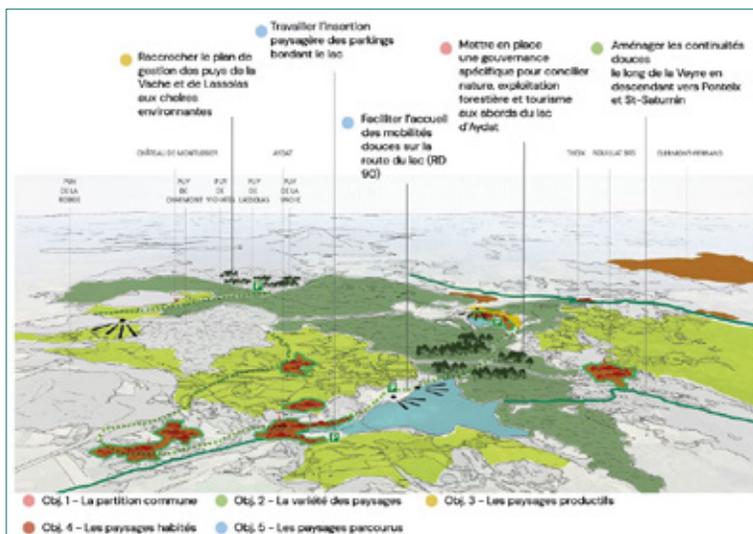


Les documents présentés en séance par l'équipe Rénov'actions 63 de Mond'Arverne, l'ADIL 63 et les associations Giec Aydat et Arverne Durable sont disponibles sur le site internet de la mairie www.aydat.fr

PARLONS PAYSAGE, UN PLAN DE PAYSAGE POUR LA CHAÎNE DES PUY – FAILLE DE LIMAGNE

'Patrimoine Mondial, Regard Local'

Le Plan de paysage, lancé en 2021 par le Conseil Départemental et le parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, est aujourd'hui dans la phase finale de son élaboration. Cette démarche, dans le prolongement du plan de gestion adopté suite à l'inscription de la Chaîne des Puy – faille de Limagne au patrimoine mondial, permet d'amener les acteurs du territoire (les 30 communes, les structures publiques, filières...mais aussi les habitants) à définir un projet commun dont le paysage est au centre. La Chaîne des Puy – faille de Limagne est un paysage géologique exceptionnel, un lieu de tourisme et de loisirs, mais aussi un cadre de vie et un lieu de production.



'Parlons Paysage' a été jalonné de nombreux temps d'échanges, rassemblant élus et professionnels, et de temps d'animation ouverts au grand public ('Bistrot Paysage' et Balades apprenantes). En parallèle, un binôme de vidéastes a réalisé un documentaire, les 'confidences paysagères' sur la façon dont les habitants vivent, perçoivent et font évoluer la Chaîne des Puy – faille de Limagne. C'est ce travail 'horizontal' et très largement partagé qui a fait émerger des engagements communs et les idées d'action.

Ainsi, après la phase de diagnostic réalisée jusqu'au printemps dernier, l'année 2022 a été consacrée à l'élaboration des objectifs de qualité paysagère :

- 1) La Partition Commune : gérer collectivement les paysages, pour construire une culture partagée du territoire ;
- 2) La variété des paysages : pour faire exister la variété des paysages, reconnaître et mettre en lumière des sites et patrimoines moins connus ;

- 3) Le paysage productif : pour garantir la qualité et la diversité des paysages, encourager des modèles économiques inventifs, multifonctionnels ;



- 4) Le paysage habité : pour construire et réhabiliter du bâti qui nous ressemble et nous rassemble, reconnaître et conforter les sites et identités villageoises et urbaines ;

- 5) Le paysage parcouru : pour se déplacer en respectant les paysages traversés, organiser les circulations et accompagner les nouvelles mobilités.

'Parlons Paysage' s'attache aujourd'hui à élaborer un plan d'action (finalisation mars 2023) pour répondre à cette ambition, dont la mise en œuvre sera accompagnée par le Parc des Volcans d'Auvergne et le Département, ainsi que par l'ensemble des partenaires du plan de paysage.

Vous pouvez retrouver l'avancée de l'étude et l'ensemble des documents ici :

<https://parlons-paysage.puy-de-dome.fr/accueil.html>



UN OFFICE DE TOURISME ENGAGÉ DANS LA PRÉSERVATION DE SON ENVIRONNEMENT

La commune d'Aydat et son emblématique lac constituent un cadre de vie privilégié, au cœur des volcans de la Chaîne des Puys. À la belle saison, le site devient une destination privilégiée pour les familles avec ses nombreuses possibilités de randonnée, d'activités nature, mais aussi sa plage et ses animations de proximité. Un site qui aujourd'hui, de par sa qualité, suscite de plus en plus l'intérêt des estivants. En 2022, près de 16 000 visiteurs ont ainsi été accueillis au bureau d'information touristique d'Aydat, un chiffre en hausse de 60 % par rapport à 2021. Les périodes de forte chaleur, mais aussi l'offre grandissante d'activités de pleine nature ont fortement contribué à la dynamique touristique du lac, attirant locaux et visiteurs en quête de fraîcheur.

Au-delà de son rôle d'accueil et d'information, l'Office de Tourisme Mond'Arverne participe activement - et ce depuis plusieurs années - à la préservation de cet environnement unique à travers des actions responsables et durables. Des actions menées en étroite collaboration avec la municipalité, la communauté de communes et les acteurs touristiques du territoire. Cette dynamique permet notamment l'obtention - depuis 2013 - du label du Pavillon Bleu, symbole de l'évolution qualitative de la gestion environnementale du lac et de ses abords. Pour accompagner ce label, des actions de sensibilisation sont mises en place : exposition en plein air, sorties biodiversité, ateliers de recyclage d'objets, visites commentées du lac en pédal'eau... et des opérations de ramassage des déchets (cleanwalks) sur le pourtour du lac sont régulièrement organisées.

Aydat, c'est un lac et une plage labellisée Pavillon Bleu, mais c'est aussi - avec son histoire et ses paysages volcaniques - la Porte d'Entrée Sud de la Chaîne des Puys inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. C'est enfin un pôle d'excellence pleine nature reconnu au niveau régional qui propose de nombreuses possibilités pour s'aérer et se divertir.

À Aydat, le bureau d'information touristique et la boutique sont ouverts tout au long de l'année. Il centralise et diffuse l'offre de loisirs, d'événements et d'activités proposée à Aydat et sur l'ensemble du territoire communautaire, et la met à votre disposition. N'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe, celle-ci se fera un plaisir de vous renseigner !

Nous contacter : 04 73 79 37 69 – info@mondarverne.com / www.mondarverne.com



ZOOM SUR

L'ÉCOLE DE VOILE DU LAC D'AYDAT



Avec son offre d'activités nautiques unique dans tout le département, l'École de Voile s'adresse à tous les niveaux et tous les âges, dès 4 ans ! Voile sur catamaran, dériveur ou optimist, kayak, paddle, et les derniers nés des sports de glisse : le E-Foil (surf électrique) et la Wing Foil... Autant de façons de découvrir la navigation de façon ludique et très accessible ! Elle propose également des activités semi-terrestres avec le biathlon nautique, ainsi que de la location de VTT.

L'École de Voile, c'est enfin une offre d'activités sur-mesure proposée aux groupes - scolaires, centres de loisirs, entreprises, associations - durant toute la saison, du printemps à l'automne !

**Rens. et inscriptions : 04 73 78 33 59 - voile.aydat@mondarverne.com
www.voileaydat63.com**

LAC D'AYDAT – OBJECTIF ZÉRO DÉCHET



Depuis le printemps 2022, plus aucune poubelle n'est présente sur la plage du lac d'Aydat. Cette opération zéro déchet vise à valoriser ce site naturel fragile, très fréquenté à l'arrivée des beaux jours

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

Jusqu'au printemps 2022, une trentaine de poubelles étaient installées directement sur la plage, ainsi qu'une zone de containers sur le parking. Lors des périodes de forte fréquentation, ces équipements nécessitaient une importante mobilisation pour le ramassage des déchets (jusqu'à 3 heures par jour pour les poubelles et 3 levées par semaine pour les containers). L'opération zéro déchet permet de préserver ce site naturel exceptionnel de certains effets néfastes de la surfréquentation estivale en incitant les usagers à ramener leurs déchets chez eux et ainsi permettre d'interroger leurs pratiques en réduisant la quantité de déchets générée par chacun.

UNE SENSIBILISATION DU PUBLIC

Afin d'accompagner le retrait des poubelles présentes sur la plage et la diminution de moitié du nombre de containers sur le parking, des actions de sensibilisation ont été proposées par le Sictom des Couzes, du 19 juin au 14 août 2022.

Les services techniques de Mond'Arverne Communauté et de la commune d'Aydat étaient également présents sur place pendant tout l'été, afin de veiller à l'entretien du site (nettoyage des sanitaires, ramassage des déchets, réparation des dégradations, entretien des espaces verts) et assurer une mission de pédagogie auprès des usagers. Une signalétique spécifique a aussi été implantée sur la plage afin de mieux faire comprendre ce dispositif qui permet de valoriser un site naturel exceptionnel, plus grand lac volcanique d'Auvergne et porte d'entrée sud de la Chaîne des Puys - Faille de Limagne, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Grâce aux efforts de tous, une baisse très significative des déchets générés a été observée sur le site, estimée à plusieurs dizaines de tonnes.

UNE ACTION RECONDUITE EN 2023

L'opération sera reconduite en 2023 avec plusieurs changements, notamment des animations proposées par le Sictom des Couzes, adaptées aux enjeux du lieu, ainsi qu'une évolution des solutions de tri autour du site.

Des actions partenariales seront également menées avec les commerçants et les restaurateurs locaux, afin de limiter la vente de produits à usage unique et d'encourager le recours à la consigne.

NAVETTE ESTIVALE CLERMONT-AYDAT

Chiffres de fréquentation de la ligne saisonnière pour l'année 2022 :

SECTION	Juin 2022	Juillet 2022	Août 2022	Septembre 2022
Carnet 10 voyages (validations)		245	177	39
Ticket unité	21	1522	1396	109
TOTAL	21	1767	1573	148

Pour rappel les chiffres 2021 : 947 validations en juillet ; 1 602 validations en août.

Dans le détail, le service de 13 h 30 au départ de Clermont-Ferrand est celui le plus fréquemment utilisé avec, certaines journées de l'été, des taux de charge à 100 %.

DÔMES ASSAINISSEMENT

Aydatois depuis 7 ans avec 12 ans d'expérience dans l'assainissement, j'ai créé ma propre structure : Dômes assainissement.

Je suis en mesure de vous proposer mes services pour la vidange de vos fosses septiques, bac à graisse, débouchage et curage de vos canalisations d'eaux usées, d'eau pluviale et divers pompages.

Équipé d'un camion hydrocureur 19 tonnes et de longueur de tuyaux suffisante, tous les chantiers même avec des accès compliqués peuvent être réalisés.



**Pour tout renseignement, n'hésitez pas à me contacter, Dômes assainissement, Ponteix, Romain TICHIT
06.65.81.49.38 - contact@domesassainissement.fr**

ART THÉRAPIE



Depuis début septembre 2022, la maison médicale d'Aydat héberge un art thérapeute. Quand ou pourquoi venir en art thérapie ?

- Quand on a besoin de prendre le temps
- Parce que les mots ne suffisent plus
- Parce que penser est un poids
- Quand on a besoin d'explorer
- Parce que se concentrer est difficile
- Parce que parler n'est plus possible
- Quand on ne supporte plus rien
- Quand on se sait plus par où commencer...

La peinture, le dessin et le collage sont entre autres des techniques artistiques utilisées en séances. Pas besoin d'être un bon dessinateur ou un bon peintre. Ces techniques ne sont que des supports à la parole. Découvrir des potentiels ou libérer des tensions sont souvent les conséquences positives de l'art thérapie.

Nous savons par exemple que les enfants sont plus à l'aise pour raconter une histoire avec un dessin. Les adolescents s'expriment plus facilement quand ils se sentent libres. Les adultes vont mieux lâcher prise en se focalisant sur l'imaginaire.

Le tout a pour objectif le mieux-être et la sérénité.

PACTE DE L'AMITIÉ

La commune d'Aydat est liée par un « pacte d'amitié » avec les communes de Corcelles-en-Beaujolais (Rhône) et de Marennes (Charente-Maritime). Des rencontres régulières entre les 3 communes ont eu lieu jusqu'à la crise sanitaire.

Nous souhaitons remettre en route cette activité : Corcelles-en-Beaujolais nous accueille le week-end de la Pentecôte du 27 au 29 mai.

Si vous n'avez pas pu participer à la réunion d'information qui s'est déroulée en mairie et que vous êtes intéressés contactez le secrétariat de mairie : 04 73 79 37 15 – secretariat@mairieaydat.fr

COURRIER : PENSONS AUX DISTRIBUTEURS !

Outre le fait qu'un facteur puisse travailler en toute sécurité en étant préservé d'une éventuelle agression canine, un distributeur qu'il soit élu, bénévole, doit pouvoir glisser une information dans une boîte aux lettres portant le numéro d'adresse (obligatoire) et possiblement le nom du propriétaire ou locataire.

FEUX DE PLEIN AIR : QUELLE RÉGLEMENTATION ?

Rappel : L'arrêté préfectoral 12-01328 du 2 juillet 2012 réglemente les feux de plein air.

Les feux suivants sont interdits toute l'année :

- Le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets non végétaux des particuliers ou issus des activités artisanales, industrielles, commerciales ou agricoles.
- Le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets végétaux ménagers, y compris les déchets verts dits de jardin des particuliers (herbes, résidus de tonte, feuilles, aiguilles de résineux, résidus de tailles ou élagage...)

Pendant la période du 1^{er} juillet au 30 septembre, l'écobuage (débroussaillage et élimination des broussailles et résidus de culture « sur pied ») **et le brûlage des déchets végétaux agricoles ou assimilés** constitués de résidus de cultures ou autres végétaux coupés et difficilement biodégradables, broyables ou évacuables, issus de travaux de débroussaillage, d'élagage, d'abattage) **sont interdits dans la totalité du département**, sans aucune possibilité de dérogation auprès du Maire de la commune ou du Préfet.

Des feux sont autorisés toute l'année sous réserve, entre autres,

de respecter une distance de recul de 200 mètres des bois, forêts, plantations et landes :

- Feux pour méchouis ou barbecues, feux de camp, feux de Saint-Jean*
- Travaux de désherbage à l'aide de désherbeurs thermiques,
- Artifices de divertissement (fusées d'artifices, feux de Bengale, pétards).
- Etc...

* Parallèlement la commune d'Aydat a pris un arrêté en date du 23 juillet 2020),

Article 1 : l'utilisation de barbecue et/ou de tout autre dispositif de cuisson est interdite sur le domaine public ainsi que sur les voies privées ouvertes à la circulation publique, leurs accotements et accessoires, et ce sur l'ensemble du territoire de la commune d'AYDAT.

Article 2 : l'utilisation des barbecues et/ou de tout autre dispositif de cuisson, des feux de camps, feux de Saint-Jean est interdite à l'intérieur et jusqu'à une distance de 300 mètres des bois, forêts, plantation, reboisements, ainsi que des landes et maquis...

NOËL DES AGENTS

Le 16 décembre le maire et les élus ont réuni les agents de la mairie pour un moment de convivialité au cours duquel un cadeau leur a été remis pour les fêtes de fin d'année.



« REGARDS SUR MON TERRITOIRE » : OUVRONS LES YEUX

Dans le cadre des actions d'éducation artistique et culturelle menées par Mond'Arverne Communauté, plusieurs classes du territoire ont participé à un projet collectif animé par l'artiste Paule Kingleur. Une centaine d'yeux en mosaïque ont été créés. Une exposition a eu lieu au printemps dernier à l'Espace Loisirs, conjointement avec des créations d'art postal réalisées par des élèves du territoire.

Depuis, des yeux sont répartis sur la commune en des lieux emblématiques. A vous de les repérer.

Pour donner suite à la présentation de ce projet et de l'artiste, Mond'Arverne et l'Office de Tourisme imaginent pour le printemps prochain différents outils de communication :

- Une carte papier disponible auprès de l'Office de Tourisme



- 2 QR codes, l'un renvoyant vers des témoignages sonores des anciens ayant participé au projet, l'autre vers une page sur le site de Mond'Arverne, qui regroupera des questions, rébus, devinettes afin de retrouver les yeux répartis sur le territoire.
- 1 jeu de piste

100 ANS DE VOL EN PLANEUR

Il y a 100 ans, du 6 au 9 août 1922, le puy de la CombeGrasse était le théâtre d'une première : le congrès expérimental de vol en planeur. A l'époque, l'objectif était de faciliter les recherches sur une activité nouvelle et complexe en parallèle aux concours allemands.

Le 6 août 2022, pour commémorer cet événement et célébrer l'audace des précurseurs, le Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes a invité les officiels – sous-préfet d'Issoire, clubs, maires – à déposer une gerbe au pied de la stèle érigée en l'honneur des pionniers.



DON DU SANG



La collecte du 4 mai 2022 a accueilli 56 donateurs dont 9 nouveaux.

Pour 2023, la collecte est prévue le 14 juin, date de la Journée Mondiale des Donneurs de Sang, qui est l'occasion de remercier tous les donateurs.

Les bénévoles de l'ADSB ont bien l'intention de tout faire pour que cette collecte soit exceptionnelle.



Présence au forum des Associations 2022



Collecte 2022 : un nouveau donneur récompensé

CALENDRIER DES COLLECTES 2023

COMMUNE	DATE	LIEU
TALLENDE	18 avril	Salle des fêtes
ST-SATURNIN	11 mai	Grange de mai
AYDAT	14 juin	Espace Loisirs
LE CREST	7 juillet	Salle des loisirs
COURNOLS	10 août	Foyer rural
ST-AMANT-TDE	6 septembre	Salle Dourif
CHANONAT	11 octobre	Salle des loisirs
TALLENDE	21 décembre	Salle des fêtes

BOURRÉE AUVERGNATE



Le 18 novembre, c'est autour d'un verre de beaujolais nouveau que La Bourrée d'Aydat a accueilli au foyer rural les représentants d'onze groupes de musiques et danses traditionnelles voisins, pour échanger dans la bonne humeur, danses, musiques, contacts et projets :

Les Ménestriers et Brav Nà d'Olby, La Bourrée de Gelles, de Rochefort, du Pavin, de Chapdes-Beaufort et d'Issoire, La Goignade de Chauriat, Dansons l'Auvergne de Clermont, Spumante et La Chapeauté.

Prochain rendez-vous samedi 11 mars 2023 à partir de 20 h 30 pour le bal trad annuel ouvert à tous organisé par La Bourrée d'Aydat à l'Espace Loisirs, avec initiation danses trad enfants à 16 h 30, initiation danses trad adultes à 17 h 30, repas partagé à 19 h, soupe offerte et concours de bourrée 3 temps pour ceux qui le souhaitent.

SOCI'AYDAT

Jeux de Soci'Aydat est une association de la commune d'Aydat dont l'objectif est de s'amuser, promouvoir les jeux de société, le jeu de rôle et les activités ludiques dans la bonne humeur. Rendez-vous début 2023 pour notre premier événement.

Lors de notre premier évènement le 23 février dernier, vous avez été nombreux à venir jouer dans la convivialité et la bonne humeur.

Suivez-nous sur FACEBOOK : JEUX De Soci'Aydat



SKOLOLINGUO

Skololinguo a enrichi ses activités en proposant désormais des ateliers en anglais pour tous les âges :

- Pour les enfants en maternelle ou primaire : des ateliers avec Debbie le mercredi matin (inscription possible en cours d'année)
- Pour les ados : convers'ados le mardi de 18 h 15 à 19 h 15 avec Helen (5 €/séance sans inscription)
- Pour les adultes : convers'adultes le mardi de 19 h 30 à 21 h avec Helen (5 €/séance sans inscription)

Toutes nos activités se déroulent désormais à la salle des associations à l'Espace Loisirs à Sauteyras.

Nous tenons à remercier vivement l'entreprise locale de service à la personne "Ayd'à la maison" qui a participé financièrement à soutenir notre association en 2022. Sans elle, nous n'aurions pas pu assurer nos ateliers jusqu'au bout !

N'hésitez pas à nous contacter à skololinguo@gmail.com

CASSIÈR'ANIM



Cette année, l'association Cassier'Anim vous propose de réitérer leur soirée GUINGUETTE, qui aura lieu

le samedi 13 mai, au bord du lac de la Cassière à partir de 18 h. A cette occasion, Jean-Pierre JOURMARD animera votre soirée, pendant laquelle vous pourrez vous déhancher sur le parquet salon mis à votre disposition, profiter au crépuscule de l'éveil du lac, vous restaurer de frites, fritures et crêpes, et vous délecter de nectars de toutes sortes !

La traditionnelle RANDONNÉE GOURMANDE se déroulera le dimanche 11 juin à partir de 10 h. Comme toujours, celle-ci sera rythmée par un quizz et autres surprises, ainsi que par un délicieux repas qui vous permettra de reprendre des forces dans un cadre magnifique.

Pour toute information :
associationcassieranim@gmail.com

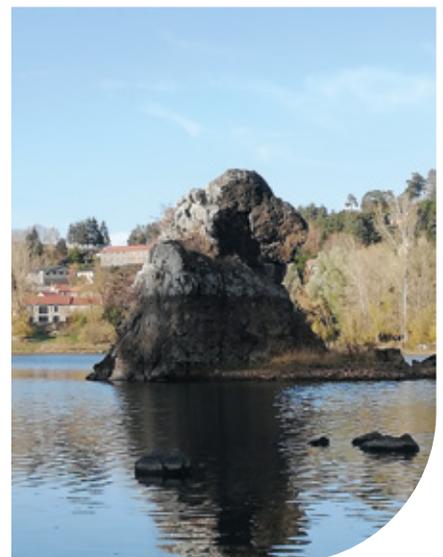
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC DE LA CASSIÈRE

La Cassière, un lac, deux associations !

Depuis maintenant cinq années, l'association des propriétaires du lac et Cassier'anim s'associent sur plusieurs actions et plus particulièrement le nettoyage des berges du lac, ce qui permet de mobiliser des personnes pour mettre en valeur ce site naturel très prisé par les promeneurs et les pêcheurs.

Une nouvelle signalétique concernant le lac a été mise en place afin de sensibiliser les pêcheurs sur la réglementation de pêche en vigueur mais aussi sur la bonne utilisation des abords.

Au plaisir de partager ce lieu en pêchant ou en marchant !



ESCAL'AYDAT



Escal'Aydat, un club qui grimpe !

Le club ne cesse de s'investir, et la rentrée 2022 a tenu toutes ses promesses.

Le club propose à 156 enfants et 25 adultes, des cours encadrés par nos 2 moniteurs, Olivier et Jean-Baptiste.

L'ouverture en continu le mercredi permet aux accompagnants de profiter de tous les avantages que propose l'Espace Loisirs. Les nouvelles voies d'escalade contribuent à faire connaître cette magnifique structure.

Les initiatives sont nombreuses : rallyes, tee-shirt, sorties extérieures, vente de matériels.

Les valeurs de l'escalade se ressentent dans ce club : concentration, équilibre, détermination, dépassement et confiance en soi.

Les licenciés l'ont bien compris : nombre d'entre eux se réinscrivent, allongeant alors la liste d'attente.

Victime de son succès, Escal'Aydat est un club qui grimpe !



TENNIS DE TABLE

Après un an de mise en sommeil, la section jeune a retrouvé des couleurs en septembre avec 6 jeunes. L'assiduité aux entraînements a permis de remporter 2 médailles au premier pas pongiste et une coupe et 2 médailles au TOP départemental et ils participent au championnat par équipe jeunes en moins de 13 ans.

Les 12 adultes du club maintiennent 2 équipes en championnat départemental dont une au plus haut niveau.

Entraînement : mercredi de 17 à 19 h pour les jeunes, mercredi et vendredi à 19 h pour les adultes (salle DLV à Rouillas-Bas).

Pour un essai de notre sport présent à Aydat depuis au moins 30 ans, contactez :

Jean VERNET, 06 73 35 16 70,

Jean-Luc PERSIL, 06 30 06 59 63.

Site du club : <http://dlvttaydat.canalblog.com/>



AMAP

A l'heure où la consommation nationale de produits bio semble marquer le pas, les adhérents de l'AMAP d'Aydat sont toujours aussi nombreux et maintiennent le niveau de leurs achats alimentaires. Le système de contrats semestriels passés avec les producteurs, avec engagements réciproques, est d'ailleurs un outil anti-inflation efficace puisque les producteurs ont d'abord pour objectifs de couvrir leurs charges de production et rémunérer dignement leur travail.

Mais les distributions hebdomadaires sont aussi de belles occasions de rencontres conviviales : entre consommateurs et producteurs, entre amapiens, entre anciens et nouveaux habitants sur la commune.

Alors, si vous souhaitez essayer ce système de distribution alimentaire, venez vous renseigner : tous les jeudis au Foyer Rural, de 18 h 30 à 19 h 45, ou par mail à cheires.amap@yahoo.fr



CHEZ LES SCOUTS MARINS...

Cette année, nous avons la joie d'accueillir deux cheftaines pour s'occuper de notre équipe de 7 moussaillons/mousses. La fermeture hivernale de l'école de voile n'empêche pas de vivre de vraies aventures sur Aydat ou ailleurs : un jeu de piste sur Saint-Amant-Tallende, la lumière de Bethléem et la messe interscoute à Clermont-Ferrand.

L'hiver permet de réfléchir à plein de projets : organiser des Olympiades Nautiques pour le week-end du 1er mai, accueillir d'autres groupes scouts du territoire en mai et juin pour leur partager notre passion de naviguer, partir en camp à la Base Nationale Marine dans le Morbihan cet été, ...

En attendant le retour des beaux jours, pour notre prochaine rencontre nous projetons de construire la "cabane de nos rêves".

Bon vent à tous !



GIEC-AYDAT (GROUPEMENT D'INITIATIVES ÉCO-CITOYENNES), PAR ET POUR LES HABITANTS D'AYDAT

Sobriété énergétique, énergies renouvelables, mobilités douces, production agricole respectueuse de l'environnement, citoyenneté, transition écologique... Pas facile de trouver son chemin dans cette forêt d'idées, de conseils, d'actions urgentes ! Que faire ? Qui écouter ? Le GIEC-Aydat propose de partager ces questions à l'échelle de notre commune, chercher ensemble des solutions, s'informer sur les expériences menées par les uns ou les autres...

Comment ? Cinq commissions thématiques pour entrer dans la complexité des situations et durant toute cette année 2023 : des propositions de rencontres publiques, en petit groupe (ateliers pratiques, visites de chantiers de rénovation énergétique d'habitations, de jardins, de chemins...) ou avec un public plus large (conférence-débat, spectacle, rencontres conviviales, café associatif...).

Pour s'informer sur le programme : www.giecaydat.org ; nous écrire contact@giecaydat.org



FESTI'ROUILLAS

Festi'Rouillas, nouvelle association à Rouillas-Bas.

Née en octobre dernier, Festi'Rouillas a pour but de créer des animations à Rouillas-Bas, animations ouvertes à tous ou réservées aux adhérents et habitants du village suivant les cas. Notre première manifestation, Festi'Rouillas fête Noël, le 3 décembre, a accueilli de nombreux enfants autour du Père Noël, des contes pour enfants, des concours de décorations de Noël, de sablés et de pain d'épices, et de nombreux habitants autour du vin chaud. En fin de journée, la truffade à emporter ou sur place a su contenter 160 personnes. Nous vous attendons nombreux pour notre prochaine manifestation : Festi'Rouillas fête Pâques, le 1^{er} avril.

Pour nous rejoindre vous pouvez nous contacter au [06.83.28.05.11](tel:06.83.28.05.11) ou festirouillas@gmail.com



OUVERTURE D'UNE PLATEFORME DE BROYAGE DES BRANCHES RESERVEE AUX RESIDENTS AYDATOIS

Comment accéder à la plateforme ?
A VERNEUGE

RD 213 Direction la Ventouse – 1^{er} chemin à gauche



NOUVEAUX HORAIRES

LE VENDREDI ET LE SAMEDI DE 9 H À 12 H

Sur RDV auprès de la Mairie :

04 73 79 37 15

NAISSANCES

26/05/2022	Aliénor LUCE	La Cassière
15/06/2022	Nolan MOREAU	Aydat
21/06/2022	Anna, Abigaïl PORTE	Aydat
27/06/2022	Lohan VAUDECRANNE	Poudure
01/07/2022	Rudy, Philippe DELARBRE	Aydat
05/08/2022	Maëlo, Patrick, Denis BAEYENS	Rouillas-Bas
05/08/2022	Kali, Lily SIBI	Ponteix
11/08/2022	Abilène, Dune BLYSTONE SOUQ	Aydat
26/10/2022	Maël RIBEIRO	Verneuge
03/01/2023	Simon FARGET	Aydat

DÉCÈS

11/07/2022	Jean-Pierre, André, Daniel SOULIGOUX	Rouillas-Bas
31/07/2022	Danielle, Germaine COMBRE	Rouillas-Haut
06/10/2022	Jacqueline, Raymonde, Andrée MUTEZ	Aydat
13/10/2022	Guy, Daniel BONNE	La Garandie
15/10/2022	Jeannine, Marcelle, Marguerite CLAYEUX	Verneuge
05/11/2022	Sylvain, Jean, Maurice GANTIEZ	Aydat
12/11/2022	Jeannine, Vincente, Josephine ALEIXANDRI	Aydat
15/11/2022	Jacques, René BETHELSEIMER	La Cassière
11/12/2022	Dominique GERALD	Ponteix
07/01/2023	François, Albert COUTAN	La Cassière
11/01/2023	Josette LORBOIS ép BELLONTE	Veyreras
11/01/2023	Pascal FLEURY	Ponteix
16/01/2023	Rose, Jeanne MOMPEROUX ép CAJAT	Rouillas-Bas
24/01/2023	Victor, Bernard, Cornelis WAGENAAR	La Cassière

MARIAGE

07/05/2022	Baptiste MARBREZY et Alexandra FERRIER	Rouillas-Haut
25/06/2022	Thierry SOULARD et Patricia DUCOL	La Garandie
25/06/2022	Marc VIALLE et Agnès GAUTHIER	La Cassière
02/07/2022	Bernard DOMINGUEZ et Laurence VIALARD	La Cassière
09/07/2022	Sébastien LEPROUST et Corinne ROMEYER	La Garandie
16/07/2022	Alexandre CABAGNOLS et Sarah HAMM	Rouillas-Bas
27/08/2022	Florent PRETESEILLE et Sophie VERDIER	La Cassière
10/09/2022	Jérôme GAILLARD et Valérie BASTIANINI	Rouillas-Bas
17/09/2022	Clément CASTELAIN et Julie ITIER	Le Lot

PACS

28/06/2022	Thomas MIOCHE et Clara DA COSTA	Ponteix
02/08/2022	Christophe LURSAT et Fabienne MIOLANE	Rouillas-Bas
13/08/2022	Cyril POULANGE et Charline VESSAYRE	La Garandie
18/08/2022	Corentin TROSEILLE et Karen SUPPER	Le lot
27/08/2022	Louis MERCIER et Mathilde SOARES	Aydat
14/09/2022	Pierre FAURE et Mégane MOREL	Aydat
29/09/2022	Nicolas BENECH et Pauline BERER	Rouillas-Bas
08/10/2022	Thierry SOUBEN et Muriel RAISSON	Veyreras
26/11/2022	Antoine RAMADE et Anaïs CHIRENT	Fontclairant
29/10/2022	Bruno RAYNAUD et Ambulina SARAIVA	Rouillas-Bas
03/11/2022	Olivier BAYLE et Nathalie BOURDET	Fohet
04/11/2022	Lionel DHUR et Mélanie POUZOL	Veyreras
15/12/2022	Mathieu CHALAPHY et Lili ROUSSEAU	La Garandie
15/12/2022	Antony BAEYENS et Hélène ARNAUD	Rouillas-Bas
17/12/2022	Jonathan BIDAUD et Tiffany ROUX	Sauteyras

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Liste non exhaustive, suivez l'actualité de l'agenda sur le site de la mairie.

Mars

Samedi 11

Espace Loisirs – 14 h/16 h

Stage

La Bourrée d'Aydat

Dimanche 26

Espace Loisirs

Après-midi, sur inscription

Loto des écoles

Association des Parents d'Elèves

Avril

Samedi 1^{er}

Rouillas-Bas, à partir de 15 h

Chasse aux œufs

Festi'Rouillas

Dimanche 2

Rouillas-Haut - 15 h

Chasse au trésor

Samedi 22

Espace Loisirs – 10 h

Réunion publique

Mairie



Dimanche 23

Espace Loisirs – 12 h

Repas des aînés

Mairie

Samedi 29

Espace Loisirs – 20 h 30

Soirée dansante

Aydat Animation

Mai

Dimanche 7

Rouillas-Bas, 17 h 30

Cérémonie Commémorative

Mairie – ACPG – Pompiers

Samedi 13

Foyer rural Aydat – 9 h-12 h

Brunch

Association Skololinguo

Samedi 13

La Cassière – 19 h

Soirée guinguette

Association Cassier'Anim

Du samedi 27 au lundi 29

Corcelles-en-Beaujolais

Rencontre pacte d'amitié

Dimanche 28

La voûte – vers 10h

Passage rando VTT

Association « Les Mousquetaires du Sancy »

Juin

Dimanche 4

Verneuge, 7 h/19 h

Vide grenier

Association La Verneugeoise

Dimanche 11

Lac d'Aydat - la journée

Régates

Club de voile

Dimanche 11

La Cassière

Rando gourmande

Association Cassier'Anim

Mercredi 14

Espace Loisirs - 14 h/23 h

Don du sang – journée mondiale

Association don du sang bénévole

Samedi 17

Espace Loisirs - soirée

Gala danse

Ayd'attitude danse

Dimanche 18

Espace Loisirs - après-midi

Gala danse

Ayd'attitude danse

Dimanche 25

Commune - journée

Triathlon

Puissance3 Cournon

Juillet

Tous les mardis à partir du mardi 4

Place de l'église, Aydat village

8 h 30/13 h

Marché

Mairie

Tous les jeudis à partir du jeudi 6

Parking Espace Loisirs – 17 h 30/21 h

Marché de producteurs

Mairie



Tous les mercredis à partir du mercredi 12

Espace Loisirs – 20 h 30

Concert

Aydat Animation

Vendredi 14

Fohet – 11 h 30

Cérémonie

ACPG – Mairie – Pompiers

Samedi 29

La voûte Aydat village – 14 h/18 h

Exposition peinture

Association Ayd'Arts

Août

Mercredi 9

Plage du lac d'Aydat

Feu d'Artifice





Espace Loisirs

| MUSCULATION

| ESCALADE

| SQUASH

| SPA

Tél. 04 73 79 36 59
espaceloisirs@mairieaydat.fr